



*L'énergie la plus propre et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.*

**Ministère de l'Ecologie,  
du Développement durable et de l'Energie**  
Sous-direction de la qualité et du développement durable dans la construction  
**Katy NARCY** Sous-Directrice

Tour Sequoia  
92055 La Défense CEDEX

Objet : étude sur l'évolution des prestations de l'enveloppe depuis la RT2012

Paris, le 04 novembre 2015

Madame,

Depuis la mise en place de la réglementation thermique RT 2012, les industriels membres du collectif ont constaté une dégradation des performances de l'enveloppe du bâtiment et de leurs marchés. Le collectif Isolons la terre contre le CO2 a donc confié une étude à un tiers extérieur le Bureau d'Etudes Tribu Energie afin d'une part de déterminer les causes de cette dégradation qui s'affirme de plus en plus avec la mise en application de la RT 2012 et alors que les labels de haute performance énergétiques n'existent plus, et d'autre part de proposer des pistes d'amélioration pour réduire ces dérives.

Cette étude met en évidence que, si l'indicateur Bbio est pertinent et joue parfaitement son rôle d'évaluation de la performance de l'enveloppe d'un bâtiment, l'exigence associée sur le Bbio max est trop lâche. Ce Bbiomax a été défini à un niveau trop élevé en moyenne et bénéficie par ailleurs de nombreuses modulations permettant de dégrader l'enveloppe des bâtiments neufs parfois jusqu'à des niveaux proches des exigences minimales de la RT2005 pour les parois opaques et vitrées.

Le calage de ce niveau de Bbiomax conduit à une nette réduction des performances du bâti par rapport aux bâtiments BBC-Effinergie ayant préfiguré cette nouvelle réglementation et à de fortes distorsions de prestations d'enveloppe selon les énergies.

On est donc très loin des prévisions d'équivalence de la RT 2012 avec le label BBC-Effinergie et des cœurs de gammes pour lesquels les acteurs de l'enveloppe avaient investi.

Nous tenons à rappeler qu'au moment du calage de la RT 2012, la valeur Bbio max de 50 points était initialement prévue car elle correspondait au retour d'expérience des bâtiments BBC-Effinergie ayant fait la preuve de l'usage de techniques connues. La valeur de 50 points permettait de plus de réduire les écarts d'enveloppes en fonction des énergies utilisées, écarts profitant aujourd'hui directement au redéveloppement rapide des énergies fossiles.

Notre collectif et d'autres professions avait alerté vos services sur le risque de déséquilibre qu'allait entraîner la valeur de 60 points décidée par ceux-ci contrairement aux résultats de la concertation.

Le retour en arrière sur les prestations de l'enveloppe nuit à la dynamique du secteur, à la compétitivité et met à mal tous les développements initiés depuis les années 2000 par nos industries. C'est aussi un signal négatif



*L'énergie la plus propre et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.*

perçu par les consommateurs par rapport aux avancées des bâtiments BBC. Cette situation ne peut perdurer plusieurs années encore.

Les prévisions s'avérant malheureusement exactes, il serait opportun :

- d'une part, de corriger la RT 2012 actuellement en vigueur pour rectifier le B bio max à 50 points et,
- d'autre part, dans le cadre des travaux en cours que vous dirigez sur l'étiquette environnementale et la définition des bâtiments à énergie positive précurseurs de l'étape 2020, le niveau d'exigence de cet indicateur soit d'ores et déjà fixé à 50 points pour revenir de suite à sa juste valeur
- puis prévoir un renforcement supplémentaire vers 40 points pour valoriser les meilleures techniques et produits connus et disponibles sur le marché pour des bâtiments à très faibles besoins en énergie (Nzeb) .

Vous trouverez en copie de ce courrier, le résumé de cette étude et l'intégralité comprenant les annexes dont celle issue des données de l'observatoire BBC-Effinergie.

Cette étude sera mise en ligne sur le site du collectif et transmise à l'association Effinergie.

Nous sommes à la disposition de vos services pour la présenter plus en détail et échanger sur les perspectives de traitement de cette question.

Po/Bruno Lacroix  
Président

Destinataire :

**Monsieur Laurent GIROMETTI** Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Copie :

**Madame Marie-Christine Roger** Cheffe du Bureau de la qualité technique et de la réglementation technique de la construction

**Loïc Chery**, chef de projet Bureau de la qualité technique et de la réglementation technique de la construction

Monsieur Yann Dervyn directeur Association Effinergie

Membres du Collectif isolons la terre